



# La Panthère

NUMÉRO

**10**  
avril  
2006

## **Association des Anciens du 19ème Régiment d'Artillerie à Cheval**

association sans but lucratif

Siège : avenue des Liserons, 31 Bte 17 à 1020 Bruxelles

Numéro d'identification : 477436077 – Arrondissement judiciaire : 1000 Bruxelles

Secrétaire : Marc Wauquier, avenue de l'Araucaria, 102 à 1020 Bruxelles

Tél : 02/268.36.91 – e-mail : [marc.wauquier@mil.be](mailto:marc.wauquier@mil.be)

Trésorier : Alain Mazy, avenue de l'Aéropiane, 20 à 1150 Woluwé-Saint-Pierre

Tél/Fax : 02/772.12.93 – e-mail : [alain.mazy@versateladsl.be](mailto:alain.mazy@versateladsl.be)

Site de la Fraternelle Royale de l'Artillerie à Cheval : <http://start.at/rach>

## *Le Mot du Président*

Nous, les « Anciens », sommes souvent envahis par la nostalgie lorsque nous constatons l'évolution de ce qui était notre cadre professionnel : une armée jugée maintenant d'un autre temps, mais dans laquelle la plupart d'entre nous ont été heureux et se sont donnés sans compter.

C'est sans doute pour ceux qui sont encore en service actif dans la « nouvelle structure » que les changements sont les plus difficiles à assumer, et la nostalgie la plus forte.

A nous, les « retraités », de les encourager à cultiver envers et contre tout les qualités qui faisaient du 19 une unité hors du commun. Puissent-ils en transposer la marque dans leur unité actuelle!

*Joseph Toussaint*

### **Dans ce numéro**

*Changement de date important!*

*Assemblée générale de l'ASBL*

*Barbecue de printemps*

*La Panthère 11*

*Fraternelle ACh*

*Un peu d'histoire*

## ***Changement de date important***

### **A l'attention de tous!**

Compte tenu que notre Premier ministre n'a pas jugé bon de consulter le CALI, la date des élections communales a été fixée au dimanche 8 octobre 2006. Mais nous avions prévu de célébrer ce jour-là le 55<sup>ème</sup> anniversaire de la réactivation de notre Régiment.

Afin de ne pas vous perturber dans l'exercice de votre devoir de citoyen, le CALI, en accord avec le restaurateur, a déplacé la date de notre fête au

**dimanche 22 octobre 2006**

En vous priant de nous excuser pour ce changement, nous souhaitons que vous adaptiez votre agenda au plus vite, afin de ne pas rater cet événement important.

## ***Assemblée générale de l'ASBL 19 ACh***

### ***Procès-verbal***

L'assemblée générale ordinaire (AG) de l'Association des Anciens du 19<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie à Cheval (ASBL 19ACh) s'est tenue le 04 février 2006 au Club Prince Albert, rue des Petits Carmes 20 à 1000 Bruxelles. 57 membres étaient présents ou représentés (27 membres présents et 30 représentés).

La convocation et l'ordre du jour de l'AG avaient été transmis en décembre 2005 à chacun des membres par le biais du bulletin d'information «La Panthère».

#### **1. Ouverture et mot d'introduction du Président**

- Le Président déclare la séance ouverte à 11h04.
- Après avoir prononcé un mot de bienvenue, le Président remercie les membres pour leur participation. Il salue tout particulièrement la présence de Mme Christine Delangre, Directrice de la Maison de la Jeunesse de la Ramure à Ixelles. Il annonce également, qu'en raison d'une indisponibilité due au service, le Commandant du Camp d'Elsenborn, à qui une lettre d'invitation avait été transmise, a répondu qu'il ne pouvait participer à l'AG et qu'il s'en excusait.
- L'assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire des Anciens du 19 ACh dont le décès est survenu au cours de l'année 2005 :
  - Jean Lempereur, le 26 janvier 2005 ;
  - Simon Van Roekegem, 1er trimestre 2005 ;
  - Yvan Dutrieux, le 11 juin 2005 ;
  - Paul Vankeerbergen, le 22 juin 2005 ;
  - Jean-Marie Willems, le 7 août 2005.

#### **2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 19 février 2005**

L'assemblée ne formule aucune remarque en ce qui concerne le procès-verbal de l'AG qui s'est tenue le 19 février 2005.

Le procès-verbal est donc approuvé à l'unanimité.

#### **3. Activités depuis l'AG 2005**

- Réunions du Conseil d'administration (CA) tenues depuis l'AG du 19 février 2005  
Les réunions du CA ont eu lieu les 01 septembre 2005 et 20 janvier 2006. Le Président communique qu'aucun point majeur n'y a été abordé et qu'aucune décision importante n'a été prise lors de ces deux réunions.

- Problématique du soutien de la Défense aux associations  
 Une nouvelle directive a été édictée par la Défense en ce qui concerne l'appui qu'elle consent à apporter aux associations qui lui sont proches. A l'avenir, ces dernières devront obligatoirement être « chaperonnées » par une unité (unité marraine) afin d'obtenir le statut d'association reconnue et de pouvoir bénéficier d'un soutien permanent de la Défense. C'est spontanément que le Commandant du Camp d'Elsenborn a communiqué au Président son souhait de parrainer l'ASBL 19ACh. Un dossier reprenant les besoins (infrastructures, services, correspondance, matériel, personnel, etc.) pour lesquels l'ASBL 19ACh sollicite l'appui de la Défense a donc été transmis au Commandant du Camp d'Elsenborn. La reconnaissance de l'ASBL et l'octroi du soutien dont elle pourrait bénéficier de la part de la Défense sont en attente de décision des autorités compétentes en la matière.  
 L'Association remercie vivement le Commandant du Camp d'Elsenborn pour son offre.
- Bulletin d'information de l'ASBL  
 Trois éditions de la Panthère (N°7, 8 et 9) ont été publiées en 2005.
- Activités organisées par le Comité d'Animation de Liège (CALI) en 2005  
 Au nom du CALI, René Cobus commente les activités 2005.
  - Le traditionnel barbecue s'est tenu à Elsenborn le 29 mai 2005 et a rassemblé 160 personnes. Ce fut comme chaque année un grand succès.
  - La visite au Domaine royal de Raversijde, à laquelle 75 personnes prirent part, s'est déroulée le 9 octobre 2005. Ce fut là aussi une très belle réussite.
 Le Président remercie les membres du CALI, ainsi que Gilbert Laitem et Rudy Bawens pour la contribution qu'ils ont apportée à l'organisation de la visite au Domaine royal de Raversijde.
- Activités de la Fraternelle Royale de l'Artillerie à Cheval - ASBL (FRACH)  
 En tant qu'administrateur de la FRACH, Alain Mazy fait rapport des principales activités qui ont été organisées par la Fraternelle en 2005.
  - Journée de l'Artillerie à Cheval à Louvain le 05 mars 2005;
  - Assemblée Générale de la FRACH le 16 avril 2005;
  - Barbecue familial avec vente d'une partie du patrimoine le 01 octobre 2005 (l'opération sera répétée en 2006).
 De plus amples renseignements sur les activités de la FRACH peuvent être obtenus en visitant son site Internet dont l'adresse est en première page.
- Soutien à la Ramure  
 Dans le cadre de l'action « Ramure 2005 », des livres ont été offerts par l'ASBL à la Maison de la Jeunesse. Ceux-ci ont été remis à l'occasion de la Saint-Nicolas. Madame Christine Delangre remercie vivement l'ASBL pour ce don.
- DVD 19ACh  
 L'élaboration du DVD 19 ACh suit son cours. Quelque 1400 photos ont été collectées et numérisées. Une première épreuve pourrait voir le jour avant la période des vacances 2006.  
 Les livres d'or et les albums photos du 19 ACh qui constituent en grande partie la source du DVD, seront déposés dans la Maison de l'Artillerie à Cheval située à l'École d'Artillerie de Brasschaat (bloc A17). Deux présentoirs seront transférés à cet effet d'Elsenborn à Brasschaat.

#### **4. Situation financière et bilan 2005**

- Le Trésorier, expose la situation financière 2005. L'avoir de l'ASBL était de 20.941 euros en date du 31 décembre 2005.
- Le bilan détaillé 2005 est repris à la suite du présent procès-verbal.

## **5. Rapport des membres chargés du contrôle des comptes**

- Christian Art fait rapport de l'examen des comptes 2005 qui a été effectué par lui-même et par Marc Wauquier. Il déclare que la comptabilité a été trouvée en ordre et propose à l'AG d'approuver les comptes et de donner décharge au CA.
- A l'unanimité des voix, l'AG approuve les comptes et donne décharge au CA pour la gestion financière de l'exercice 2005.

## **6. Proposition de budget 2006 et cotisation pour 2007**

- Le Trésorier fait une proposition de budget pour 2006. Le détail de ce plan est repris à la suite du présent procès-verbal. Il est à noter qu'en sus des interventions habituelles en soutien des activités traditionnelles de l'ASBL, des frais devront être supportés en 2006 pour la publication au Moniteur de la composition du nouveau CA.
- Le CA propose de maintenir le montant de la cotisation 2007 à 5 euros.
- L'AG approuve à l'unanimité le budget pour 2006 ainsi que le montant de la cotisation 2007 qui reste donc fixé à 5,00 euros.

## **7. Activités programmées en 2006**

- Le traditionnel barbecue aura lieu le 21 mai 2006.
- Le dîner dansant organisé à l'occasion du 55ème anniversaire de la réactivation du 19 ACh se tiendra le 22 octobre 2006, et non le 08 octobre 2006 comme cela avait été annoncé dans la Panthère 9. La date retenue initialement pour l'organisation du dîner a dû être déplacée en raison de la tenue des élections communales qui ont été fixées au 08 octobre 2006.
- Les modalités relatives à l'organisation de ces activités seront diffusées via les Panthères 10 et 11.
- Action la Ramure 2006  
De la concertation entre René Degeye et Madame Christine Delangre, il ressort que l'action « la Ramure 2006 » pourrait se présenter sous la forme d'un soutien financier pour l'acquisition de matériels et d'équipements destinés à la création d'une "école du cirque" au sein de la Ramure. Madame Christine Delangre explique cette option en la situant dans le cadre du développement des activités psychomotrices pour les enfants de la Maison de la Jeunesse.  
La proposition est acceptée par l'AG à l'unanimité.

## **8. Membres chargés du contrôle des comptes de l'exercice 2006**

M. Christian Art et Émile Brans sont chargés d'effectuer le contrôle des comptes de l'exercice 2006.

## **9. Points soulevés par 1/20ème des membres**

Néant

## **10. Élection statutaire**

- Il y a lieu de procéder à l'élection de deux membres au sein du CA en remplacement de Pierre Henrot qui est démissionnaire et de Maximilien Troussart dont le mandat arrive à expiration.
- Deux candidats se sont fait connaître : il s'agit de Maximilien Troussart et de Marc Wauquier.
- C'est à l'unanimité des voix que ces deux candidats sont élus.

## **11. Mise en place du nouveau CA**

La composition du nouveau CA est reprise à la suite du présent procès verbal.

## **12. Divers**

Après un dernier tour de table et en l'absence de question, le Président remercie l'assistance d'avoir participé à cette AG et lève la séance à 1208Hr.

Il invite ceux qui le souhaitent à prendre une collation à la « Wijnkelder ».

BILAN 2005 (€)					
Recettes			Dépenses		
Cotisations		1045			
			Act Mai 05	471	
			Act Oct 05	517	
			CALI		988
			La Ramure		345
Comptes	327		Comptes	83	
			Poste	33	
			La Panthère	369	
			Réunions	4	
			Matériel	28	
Administration		327	Administration		517
			AG		106
			Assurance		71
Divers		14	Divers		30
			<b>Bilan</b>		<b>-671</b>
TOTAL		1386	TOTAL		1386

BUDGET 2006 (€)					
Recettes			Dépenses		
Cotisations		1000	50% Cot	500	
			Report 05	1121	
			Dotation 06	650	
			CALI		2271
			Report 05	26	
			Dotation 06	350	
			La Ramure		376
Comptes	310		Comptes	85	
			Poste	50	
			La Panthère	150	
			Réunions	20	
			Matériel	20	
			Moniteur	105	
Administration		310	Administration		430
			AG		130
			Assurance		71
			Divers		20
			<b>Bilan</b>		<b>-1988</b>
TOTAL		1310	TOTAL		1310

### Composition du Conseil d'administration

Président : José Toussaint

Vice-président : René Degeye

Secrétaire : Marc Wauquier

Trésorier : Alain Mazy

Membres : Maurice Bourse, Dany Vandijck & Max Troussart



*Il est à remarquer que "l'après-AG" a été plus animée que l'AG elle-même...*

## Panthère 11

La Panthère No 11 paraîtra normalement fin août. Au cas où vous ne la recevriez pas, plusieurs explications sont possibles : le courrier s'est tout simplement perdu (c'est rare mais cela arrive), vous avez changé d'adresse (électronique) et vous avez oublié de nous prévenir (cela arrive nettement plus souvent) ou vous avez oublié de payer votre cotisation...

Quelle que soit la raison, prenez contact avec Alain Mazy, dont les coordonnées sont en première page, afin de régler le problème.

## Le barbecue de printemps 2006

Le Comité d'Animation de Liège a le plaisir de vous inviter à participer au traditionnel BBQ **le dimanche 21 mai 2006** au Camp d'Elsenborn.

Nous vous attendons accompagnés de votre famille et de vos amis. Le rendez-vous est fixé en K1 (Casino) dès 1130Hr pour l'apéritif. Le service BBQ débutera vers 1230Hr sous la houlette de Martin Otten, notre traiteur habituel.

Comme les années précédentes, nous proposons aux plus courageux d'accompagner notre ami Philippe Gilson pour une ballade nature de plus ou moins 90 minutes. Le départ aura lieu au parking du Casino à 0930Hr. Prenez vos dispositions au point de vue vestimentaire ; il n'est pas indispensable de s'inscrire au préalable pour cette promenade.

### *Votre participation financière (par personne) :*

Membres et parents 1<sup>er</sup> degré : 18 € /adulte et 10 € / enfant -12 ans  
Invités : 21 € / adulte et 13 € / enfant – 12 ans

Ce prix comprend évidemment la nourriture et vous accorde de surcroît 9 tickets-boissons par personne (4 par enfant), plus 1 ticket-dessert.

Chaque consommation (inclus l'apéritif) vous coûtera 1 ticket ou 2 tickets pour les bières spéciales ; la bouteille de vin : 7 tickets.

Si vous tombez à court de munitions, le CALI se fera un plaisir de vous ravitailler à raison de 1 € le ticket.

Nous attendons vos inscriptions par virement au compte 001-2136783-46 des Anciens du 19ACh-Liège (Ce compte est distinct de celui du trésorier de l'ASBL figurant à l'en-tête de notre revue). Le nombre d'adultes membres et invités ainsi que le nombre d'enfants membres et invités figurera en rubrique « communication ». Exemple : pour 2 Adultes, 1 Enfant membres et 3 Adultes invités : **DUPONT - 2 A + 1 E + 3 AI**

### *Date limite d'inscription (date virement) : 08 mai 2006*

Le CALI espère vous retrouver nombreux à l'occasion de ce pèlerinage annuel.

Afin de nous permettre de nous mettre en conformité avec les directives de sécurité, nous vous demandons de bien vouloir transmettre à notre trésorier CALI le formulaire d'inscription ci-dessous dûment complété.

✂

-----  
Formulaire d'inscription à envoyer à Max Troussart, Henisstraat, 174 à 3700 Tongeren  
Tél et Fax : 012239680 – E-mail : [fb013565@skynet.be](mailto:fb013565@skynet.be)

1. Nom et Prénom du membre : .....

2. Nombre de parents 1<sup>er</sup> degré + enfants : .....

3. Nombre d'invités adultes + enfants : .....

4. N° de plaque de chaque voiture + marque, type couleur et nom du chauffeur  
.....  
.....

**Date**

**Signature**

## ***Fraternelle de l'Artillerie à Cheval***

Deux activités importantes dans la vie de la Fraternelle de l'Artillerie à Cheval en ce début d'année : la traditionnelle journée à Louvain et l'assemblée générale.

### ***Journée de l'Artillerie à Cheval***

La Journée de l'Artillerie à Cheval s'est déroulée, comme c'est la tradition, le premier samedi de mars.

Cette année, notre monument était à nouveau accessible. La ville avait fait un effort malgré les travaux en cours. Cela n'est pas encore fini mais le bourgmestre nous a promis un environnement nettement plus aménagé pour l'année prochaine. Il faut dire que les abords actuels ressemblent plus à la tank track d'Elsenborn (celle d'avant, pas l'autoroute de maintenant) qu'à un petit parc citadin.



Après le dépôt de fleurs par les différentes autorités, les participants se mirent en mouvement pour le traditionnel cortège à travers la ville, allant du Sint-Martensdal (endroit où se trouvait la caserne abritant la majorité de l'Artillerie à Cheval avant-guerre) à l'hôtel de ville.

Là, le bourgmestre, après avoir accueilli, dans les deux langues, les membres de la Fraternelle, offrit le verre de l'amitié.

La journée se termina par un repas, animé comme d'habitude, dans un restaurant des environs.

### ***Assemblée générale***

L'assemblée générale s'est déroulée le 25 mars 2006 à Brasschaat.

L'assemblée générale proprement dite a été une assemblée de routine, à l'exception d'une modification des statuts (durée du mandat des administrateurs) dont le seul but est de diminuer les frais de parution au Moniteur.

Après l'assemblée générale, les participants ont pris le verre de l'amitié à la Maison de l'Artillerie à Cheval (A17) où une collation était prévue.

## ***Un peu d'histoire***

### ***Les débuts de l'Artillerie à Cheval***

Jusqu'au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'artillerie manoeuvrait au rythme des troupes à pied et les canons étaient souvent amenés à leur position de combat, c'est à dire juste devant les carrés de fantassins, par des attelages menés par des civils. Après avoir déposé les canons, les civils gagnaient l'arrière du dispositif où ils attendaient la fin de bataille, pour autant que l'issue de celle-ci fut favorable. En cas d'attaque ennemie, les artilleurs effectuaient du tir direct jusqu'au dernier moment, puis se réfugiaient dans les carrés des fantassins d'où ils ressortaient pour continuer leur mission dès que l'ennemi avait quelque peu reculé. L'ennemi, quant à lui, avait en première ligne du personnel désigné pour enclouer les canons dont il s'était rendu maître. Il s'agissait d'enfoncer un clou sans tête dans la lumière afin de rendre le canon inutilisable.

En 1759, Frédéric II de Prusse, dit "le Grand" créa un corps d'artillerie légère, appelée "Reitende Artillerie" capable de prendre position et de se déplacer très rapidement. Cet homme exceptionnel, novateur en matière militaire, fut aussi le premier à créer en Europe une administration moderne. Cela ne l'empêchait pas d'être un ami des sciences et des lettres, et de composer des œuvres musicales.

En France, il faut attendre la Révolution pour voir, en 1792, la création de neuf compagnies d'artillerie à cheval. Celles-ci sont encadrées par des officiers et des sous-officiers issus de l'armée royale et sont plus "professionnelles" que d'autres unités d'artillerie composées de "volontaires" et de "révolutionnaires".

En Grande-Bretagne, les premières unités sont créées en 1793. Leur mission est de fournir un appui direct à la cavalerie.

### ***Charles-Frédéric Krahmer de Bichin***

Si la vie de Charles-Frédéric Krahmer de Bichin peut sembler extraordinaire à notre époque, elle est courante au XIX<sup>ème</sup> siècle. Sa famille est originaire de nos contrées mais c'est à Korbach, en Allemagne, qu'il naît en 1787. Il entre à l'armée "batave" en 1804 et rejoint, en 1806, la 1<sup>ère</sup> Batterie d'Artillerie à Cheval, appartenant à l'Armée (hollandaise) du Nord, rattachée au VIII<sup>ème</sup> Corps d'Armée du Maréchal (français) Mortier. Il se distingue pendant la Campagne de Poméranie et la bataille de Friedland. En effet, lors de l'attaque de Heinrichsdorff, la 1<sup>ère</sup> Batterie fait feu sans discontinuer pendant toute la journée. Elle doit se replier, faute de munitions sauf une pièce, commandée par Krahmer en personne. Il a grappillé des munitions dans les batteries avoisinantes et tire encore 160 coups avant que sa pièce ne soit inutilisable. Ces actions lui valent la Légion d'Honneur. En 1813, il est capturé en même temps que la garnison de Dresde et est emmené en captivité en Hongrie.

En 1814, de retour au pays, il reçoit le commandement d'une batterie d'artillerie à cheval appartenant à la 1<sup>ère</sup> Brigade de la 3<sup>ème</sup> Division néerlandaise (Lt-Gen baron Chassé). Cette batterie est formée des "restes" des 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> compagnies du Corps de l'Artillerie à Cheval. Ces compagnies sont "réputées" pour leur taux élevé de désertions, désertions s'accompagnant de vol de chevaux et de matériel! Cette batterie a six canons de 6 livres et deux obusiers de 24 livres. Le personnel de cette batterie (3 officiers et 120 canonnières), tout comme celui de la batterie à pied du capitaine Lux, est "belge".

Le 18 juin 1815 au matin, la batterie Krahmer est à Braine-l'Alleud. Elle reçoit l'ordre d'aller, avec la 2<sup>ème</sup> Brigade, occuper la deuxième ligne du flanc droit du dispositif anglo-allié. En un premier temps, la batterie est divisée en deux, de manière à flanquer la 3<sup>ème</sup> Division. Elle est ensuite regroupée dès l'arrivée sur le champ de bataille de la batterie Lux. Vers 1930Hr, le général Chassé perçoit un fléchissement certain des troupes anglaises (les drapeaux des régiments sont en effet expédiés vers Bruxelles pour ne pas être pris) et une diminution de l'activité de l'artillerie anglaise. Celle-ci est à court de munitions et subit le feu de l'artillerie française. Chassé envoie Krahmer à l'avant. Celui-ci, sabre au clair, déploie sa batterie entre la brigade de Sir Colin Hackett et les bataillons du Brunswick. Une demi-batterie prend l'artillerie de la Garde, en position à l'ouest de la Haie Sainte, sous le feu et la force à se replier. L'autre demi-batterie ouvre le feu sur l'infanterie de la Garde. Vers 2000Hr, le général Chassé, de sa propre initiative, profite du flottement au sein de la Garde et attaque avec la 1<sup>ère</sup> Brigade. Cette action, s'ajoutant à l'arrivée de Blücher sur l'autre flanc, déclenche la déroute de l'armée napoléonienne. Krahmer participe à la poursuite de l'armée française, parvenant à la prendre par deux fois sous ses feux. Il bivouaque cette nuit-là à la ferme de Rossomme, près de Plancenoit. Ce jour-là, la batterie Krahmer eut 27 tués et 21 blessés.

En 1830, il reçoit l'ordre de quitter Breda pour rejoindre Anvers et puis Bruxelles. Étant resté fidèle à son serment, il combat les insurgés et meurt le 23 septembre à Bruxelles, dans la rue qui s'appelle actuellement la rue Royale.

En 1830, l'Artillerie à Cheval néerlandaise comptait 4 officiers, 17 sous-officiers, 171 volontaires et 125 miliciens "belges". En octobre de cette année-là, 3 sous-officiers, 107 volontaires et 125 miliciens démissionneront et rejoindront l'armée belge.